



Paris, le 2 novembre 2020

Objet : Reconfinement et information sur le fonctionnement du Collège des Experts de l'UNIS

Chères Consœurs, Chers Confrères,

J'ai évoqué lors de la réunion de la Commission Expertise qui s'est tenue ce jour l'obligation que nous avons, nous experts de nous adapter à cette période sanitaire sans précédent.
Nous devons en avoir la capacité.

Suite à l'annonce du Président de la République d'un nouveau confinement à compter du 30 octobre 2020 et aux précisions apportées par le Premier Ministre sur son application, il nous appartient de trouver le bon équilibre pour continuer nos activités d'expertises en évaluations immobilières.

L'expérience et le travail réalisés lors du premier confinement nous permettent une réaction rapide et appropriée aux exigences de cette deuxième vague que nous pourrions appliquer dès demain :

- Nos missions d'expertises peuvent semble-t-il continuer en respectant strictement les consignes générales et sanitaires que nous avons fixées conjointement avec nos confrères de la CEIF (Chambre des experts Immobiliers de France), dans la dernière version du GUIDE DES PRÉCONISATIONS POUR LA REPRISE DES ACTIVITÉS D'EXPERTISES EN ÉVALUATIONS IMMOBILIÈRES, dont vous trouverez ci joint la copie.
- Dans une note de préconisations adressée au Ministère, des précisions ont été demandées afin de clarifier la question relative à la visite des biens dans les expertises amiables dont il est certain qu'elles pourraient, en l'état des textes actuels, se faire par l'expert en présence de personnes autres, dans le respect des gestes barrières.
- S'il devait en être autrement, la Commission experts communiquera auprès des adhérents de l'Unis.
- Le lien entre les membres de la Commission Expertise va nous permettre de suivre l'évolution de la situation et nous ne manquerons pas, comme indiqué ci-dessus, de vous apporter le cas échéant toutes informations utiles pour la poursuite de nos activités
- La permanence de notre commission et de notre collège sera assurée par leur Président, par les membres de la commission avec qui il est en relation au quotidien, avec l'aide de notre permanente.

A ce sujet, je vous informe que Isabelle BERENGER, à qui nous devons faire part de toute notre gratitude pour ses bons et loyaux services ayant décidé de partir poursuivre sa carrière professionnelle par ailleurs, c'est Emmanuelle BENHAMOU que certains d'entre vous connaissent déjà, qui va la remplacer.

Elle est déjà en poste, aux côtés d'Isabelle, le temps d'assurer d'ici à la fin du mois de novembre la passation des dossiers en cours.

Elles vont assurer au quotidien, soit au siège de l'UNIS soit en télétravail l'ensemble des tâches à accomplir et restent mobilisées à nos côtés pour la continuité de nos actions.

Comme vous pouvez vous en douter la Commission Expertise reste à votre service et à votre écoute, et je suis certain que nous contribuerons à maintenir l'activité par notre professionnalisme.

Je reviendrai vers vous en fonction de toute évolution de la situation.

En attendant continuons le travail et prenez soins de vous et de vos familles.

Je vous adresse, Chères Consœurs, Chers Confrères, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-André MARTIN

Président de la Commission Experts et du Collège des Experts UNIS

UNIS

15-17 Rue Chateaubriand

75008 PARIS